

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00843
Numéro SIREN : 752 415 364
Nom ou dénomination : 2G-IMMO-ST JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt 1586

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 23 septembre 2020

Exercice: 2019
Certifié conforme à l'original,
Le Président: Alain GERMOND

Première résolution

L'Assemblée Générale donne acte au Président de la régularité de la communication des pièces aux associés et de la présente réunion.

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

2G-IMMO ST JEAN SAS
Au Capital de 8 000 €
38 rue de Brignoloux - BP 121
45143 ST JEAN DE LA RUE LLE CEDEX
TEL. 02 38 79 00 10
FAX 02 38 88 47 24
RCS 752 415 364

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion, les comptes annuels de l'exercice 2019 se soldant par un résultat bénéficiaire de + 52.598€ ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence elle donne pour l'exercice clos le 31-12-2019 quitus de sa gestion au président.

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

Troisième résolution

L'assemblée Générale habilite la présidence à souscrire tous engagements entrant dans le cadre des études jusqu'au dépôt de permis de construire pour la refonte et/ou extension de la partie du bâtiment non utilisé à ce jour.

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition faite par le Président, d'affecter ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice:

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| • Résultat de l'exercice | + 52 598 € |
| • Report à nouveau..... | + 52 598 € |
| Bénéfice à répartir: | + 52 598 € |
| • Réserve | + 52 598 € |

Cette résolution est adoptée a

Unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

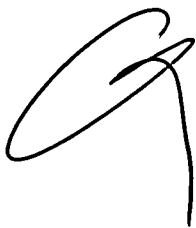
Cette résolution est adoptée a

Unanimité

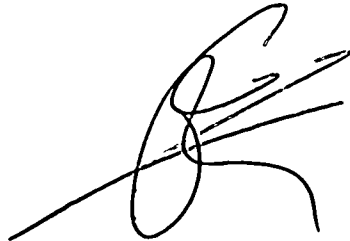
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Le Président,



Le Scrutateur,



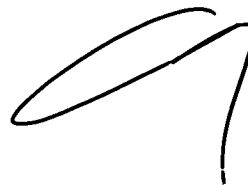
Le Secrétaire,



Exercice: 2019

Certifié conforme à l'original,

Le Président: Alain GERMOND



2G-IMMO-ST JEAN SAS
Au Capital de 8 000 €
38 rue de Bagnaux - BP 121
45143 ST JEAN DE LA RUEILLE CEDEX
TEL 02 38 78 00 10
FAX 02 38 88 47 24
RCS 752 415 384

2G-IMMO-St Jean (Sas)

36, rue de Bagneaux (Z.I. ch. Beauhaire Nord)

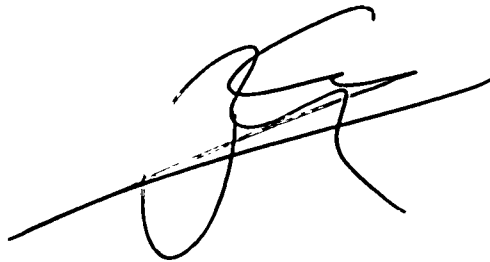
B.P. 121 - 45143 Saint Jean de Ruelle

Tél.: 33 (0)2 38 79 00 10 - FAX: 33 (0)2 38 88 47 24


Feuille de présence Assemblée Générale Ordinaire
du 23 septembre 2020

-----•-----

Philippe GERMOND



Alain GERMOND



Exercice: 2019
Certifié conforme à l'original,
Le Président: Alain GERMOND



2G-IMMO-ST JEAN SAS
Au Capital de 100.000 €
36 rue de Bagneaux - BP 121
45143 ST JEAN DE LA RUELLE CEDEX
TEL 02 38 79 00 10
FAX 02 38 88 47 24
RCS 782 415 384

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise 2G-1100-ST JEAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
 Adresse de l'entreprise 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUEILLE Durée de l'exercice précédent * 1 2
 Numéro SIRET* 1 5 2 4 1 5 3 6 4 9 9 9 : 3 Néant

				Fonctions N des li.							
				3	1	1	2	2	9	1	9
				Brut		Amortissements, provisions		Net			
				1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC					
		Frais de développement *	CX			CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG					
		Fonds commercial (1)	AH			AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM					
		Terrains	AN	345 390		AO	681				344 709
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1 340 837		AQ	364 363				976 475
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	57 968		AU	27 000				30 968
		Immobilisations en cours	AV			AW					
		Avances et acomptes	AX	7 376		AY					7 376
		TOTAL (II)	BJ	1 751 571		BK	392 044				1 359 528
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL			BM				
En cours de production de biens			BN			BO					
En cours de production de services			BP			BQ					
Produits intermédiaires et fins			BR			BS					
Marchandises			BT			BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX			BY					
		Autres créances (3)	BZ			CA					
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC					
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			CE					
		Disponibilités	CF	38 301		CG					38 301
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH			CI						
	TOTAL (III)	CJ	38 301		CK					38 301	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Écarts de conversion actif *	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 789 872		IA	392 044				1 397 829		

Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à évaluer d'un ou de deux exercices antérieurs	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		26-THMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			DG	167 238	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	52 898	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	118 599	
	TOTAL (I)			DL	347 527	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	944 347	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			DV	95 702	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 282	
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 971	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Comptes réglés	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 050 302		
Écarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 397 829		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Dont Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	228 745	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise		26-IMMO-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue	FG	181 404	FH		FI 181 404	
	services*	FJ	181 404	FK		FL 181 404	
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 34 717	
	Autres produits (1) (11)					FQ 2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 216 123
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 13 891	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 39 269	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA 59 060
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE 2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 103 213	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 112 910	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GII	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 29 553	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 29 553	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (29 553)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 83 357	

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020 .

Désignation de l'entreprise		25 1000-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	16 941
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	16 941
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(16 941)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	13 517
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	216 123
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	163 224
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	52 898
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY	181 404
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP	
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 192
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)		IX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	34 717
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A6		
	dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				16 941	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(Ne pas reporter le montant des comptes)

Désignation de l'entreprise 2G-IMMO-ST JEAN										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Constatatives à une réévaluation préalable ou cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP	TOTAL I				CZ	1	DS	1			
	TOTAL II							KD	2	D9	1
	Frais d'établissement et de développement										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										
CORPORELLES	Terrains				KG	345 399	KH			KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants I,9]		KJ	1 188 646	KK			KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]		KM		KN			KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	152 191	KQ			KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT			KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	57 968	KW			KX	
	Matériel de transport *				KY		KZ			LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC			LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI			IJ	
	Avances et acomptes				LK	7 376	LL			LM	
	TOTAL III				LN	1 751 571	LO			LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			8T
Autres participations				8U		8V			8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR			IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU			IV		
TOTAL IV				IQ		IR			IS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 751 571	ØH			ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP	TOTAL I				IN	1	CO	2	DO	1	
	TOTAL II									IO	2
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										
	Terrains				IP		LX		LY	345 399	I, Z
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	1 188 646	MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	152 191	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	57 968	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	7 376	NF
TOTAL III				IY		NG		NH	1 751 571	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	1 751 571	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		25-IMMO-ST JEAN										Néant <input type="checkbox"/>										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations dotations de l'exercice			Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY			EL			EM			EN											
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE			PF			PG			PH											
Terrains		PI	59		PJ	626		PK			PL	691										
Constructions	Sur sol propre	PM	254 945		PN	42 491		PO			PQ	297 436										
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU											
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	56 789		PW	10 146		PX			PY	66 926										
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC											
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	21 294		QE	5 797		QF			QG	27 099										
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK											
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO											
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT											
TOTAL III		QU	332 984		QV	59 069		QW			QX	392 044										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	332 984		OP	59 069		OQ			OR	392 044										
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais d'établissement TOTAL I	M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1			
Terrains	Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	16 941		R1			R2			R3			R4			R5			R6	16 941	
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2			
Inst. techniques, matériel et outillage	T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3			
Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1			
TOTAL III	X2	16 941		X3			X4			X5			X6			X7			X8	16 941		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL									NM									NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	16 941		NQ			NR			NS			NT			NU			NV	16 941		
Total général = (NP + NQ + NR)	NW	16 941		Total général = (NS + NT + NU)		NY		Total général = (NW + NY)		NZ		16 941										
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																				
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice											
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8											
Primes de remboursement des obligations								SP			SR											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	101 649	16 941	118 590
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième II du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	101 649	16 941	118 590
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z		TV	TW
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	101 649	16 941		118 590
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		16 941	UK	
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					

Désignation de l'entreprise		25-1199-ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créances représentatives de titres / Privilèges pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT		VU		VV				
RENVIS	(1)	Montant des	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	944 347	122 789	527 119	294 439				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 282	3 282							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 161	4 161						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 810	2 810						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	95 702	95 702							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 050 302	VZ	228 744	527 119	294 439				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VI					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	119 391							

Désignation de l'entreprise		26-1MOO-ST JEAN		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, ci-contre 31122019					
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	52 898			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX				XW		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032-NOT-SID)										Y7	13 517			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7			
RECOURS POSSIBLES PAR LES DIABYTES BÉNÉFICIAIRES	Moins-values nettes à long terme										I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*										WN			
- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										ZN				
- imposées aux taux de 0%										WO				
- Plus-values nettes à court terme										WR				
- Plus-values soumises au régime des fusions										XR				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)														
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				WQ		
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		MB						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	66 415	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, entièrement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SID, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et exonérations différées	Plus-values nettes à long terme										WV			
	- imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WH			
	- imposées au taux de 0%										WP			
	- imposées au taux de 19%										WW			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										XB			
	- imputées sur les déficits antérieurs										I6			
Autres plus-values imposées au taux de 19%												WZ		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												XA		
Régime des sociétés mères et des filiales			Produit net des actions et parts d'intérêts			Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 233 B du CGI)												ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *												ZY		
Majoration d'amortissement*												XD		
Mesures d'atténuation	Intégration nouvelle - Charges d'acquisition en déduction de l'option		K9	Intégration nouvelle de réserves		L2	Régime d'investissement déductible		L5			XF		
	Période de suspension des CVA (art 44 bis bis)		L6	Régime d'investissement déductible option (art 209C)		K3	Zone de revitalisation de la ville (art 44 bis bis)		PA					
	ZFU-TE (art 44 octroi et octroi A)		OV	Régime d'investissement déductible option (art 209C)		IF	Zone de revitalisation de la ville (art 44 bis bis)		XC					
	Régime d'investissement déductible option (art 44 bis bis)		PP	Zone de revitalisation rurale (art 44 bis bis)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 bis bis)		PB					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé			Dont déduction exceptionnelle (art 39 décret)		X9	442		Dont déduction exceptionnelle/régime de consolidation		YH	442		XG	
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 décret A)		YA			Dont déduction exceptionnelle (art 39 décret C)		YC				
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 décret B)		YB			Dont déduction exceptionnelle (art 39 décret D)		YD				
Créance dégagée par le report en arrière de déficit										ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XII	442
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	65 973	
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		XI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XI		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	65 973	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>25-1100-ST JEAN</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XI, du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 le bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 le bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		SX	SY
		SZ	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise 2G-IMMO-ST JEAN										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB							
					- Autres réserves	ZD	42 199						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	42 199		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	42 199	Report à nouveau	ZG								
										(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			
										TOTAL II		ZH	42 199
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N°			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ							
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance					YT							
	Locations, charges locatives et de copropriété (doit mentionner des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ							
	Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	11						
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	Autres comptes (doit mentionner versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	13 880						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	13 891						
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	1 035						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	29 225						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	30 260						
TVA	Montant de la TVA collectée					YY	42 333						
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	1 670						
DIVERS	Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					OB							
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					OS							
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK				%			
	Numéro de centre de gestion agréé*	XP			Filiales et participations (Liste au 2059-C prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)					ZR	0		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JII	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2033-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise 2G-IMMO ST JEAN					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 12,8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour avissementement, définie par les lois de 1966, 1963 et 1973, effectivement utilisée					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenus sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
(ADRI A) : plus ou moins-values courtes à court terme (total des lignes des lignes 1 à 19 de la colonne 1) <input type="checkbox"/>				(B)			
(ADRI D) : plus ou moins-values courtes à long terme (total des lignes des lignes 1 à 19 de la colonne 1) <input type="checkbox"/>				(C)			
(ADRI C) : autres plus-values taxables à 19% <input type="checkbox"/>				(A)			

Seite

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise 2G-IMMO-ST JEAN Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15,90 ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a series-0 du CGI)	

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter cal ⑦-②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SID2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise		2G-IMMO-ST JEAN			Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2020

Désignation de l'entreprise		2G-IMMO ST JEAN		Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le		01012019		et clos le 31122019		
				Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel *				YP		
				dont apprentis	YF	
				dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RI		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	181 404	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	34 717	
TOTAL 1				OX	216 121	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OII	2	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	2	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	13 891	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	59 060	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	72 953	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	143 170
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	143 170	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	216 121	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique				IIIX		
Période de référence		GY	du 01012019	GZ	au 31122019	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation financière des entreprises - qualification des effectifs

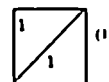
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 7 5 2 4 1 5 3 6 4 0 0 9 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2G-IMMO-ST JEAN

ADRESSE (voie) 36 RUE DE BAGNEAUX

CODE POSTAL 45140 VILLE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 45

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 55

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SG PARTICIPATION SAS
N° SIREN (si société établie en France) 4 2 0 9 8 1 6 2 3 % de détention 45 Nb de parts ou actions 45
Adresse : N° 36 Voie RUE DE BAGNEAUX
Code Postal 45140 Commune SAINT JEAN DE LA RUELLE Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERMOND Prénom(s) ALAIN
Nom marital % de détention 55 Nb de parts ou actions 55
Naissance : Date 18941965 N° Département 45 Commune ORLEANS Pays FR
Adresse : N° 25 Voie RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
Code Postal 92500 Commune RUEIL MALMAISON Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer . M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SID 2020

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

[] (1)

Néant [x]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 7 5 2 4 1 5 3 6 4 2 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2G-DMD-ST JEAN

ADRESSE (voie) 36 RUE DE BAGNEAUX

CODE POSTAL 45140 VILLE SAINT JEAN DE LA RUEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 05

Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []

0 Saige

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
26-11040-ST JEAN 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE France		36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	
SIRET 75241536400013			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Acquisition d'immeuble Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	27 853	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art 238 quinquies)			
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment ontropispos nouvelles ou implantées on zones d'ontropispos ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	<input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outro-mor : dans le secteur productif, art 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre.	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE LIGNE 100 17
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :		
	Tél :		
	Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :		
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 30042020 Lieu : SAINT JEAN DE LA RUELLE		
	Qualité : Président		
	Nom du signataire : M GERMOND Alain		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez le case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				<i>Total (a à h)</i>				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III au CGI) - SARI - tous les associés . - SCA - associés gérants . - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités . - SEP et associé de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé au titre pourvu ou en contrat	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements émoluments et indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans le DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice				
				MVL restant à reporter				

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quator - 0ZZ bis A de l'annexo III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

26-IMMO-ST JEAN
 36 RUE DE BAGNEAUX
 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
 75241536400013
 6820B

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs 65 973
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12 38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice 38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1
total lignes h à k 38 120	

l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

27 853

m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Répartition du Capital
 Article 219 I b du CGI, article 46 quator - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

20 - IMMO ST JEAN
 36 RUE DE BAGNEAUX
 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
 75241536400013
 6820B

Numéro SIRET du principal établissement

Code Ape

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)
SAS 55 PARTICIPATION SAS 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	45	M GERMOND PHILIPPE 36 RUE DE BAGNEAUX 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	98,39

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Répartition du Capital
 Article 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération